



Établissement Public de Santé de Bellême

SSR

(Soins de Suite et de Réadaptation)

**EHPAD / UPAD : La Rose des Vents**

(Établissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes)

(Unité pour Personnes Agées Désorientées)

4 & 28 Rue du Mans - BP 104 - 61130 BELLÈME

Tél : 02.33.85.33.85

Fax : 02.33.73.09.16

# PROJET DEVELOPPEMENT DURABLE & TRANSITION ENERGETIQUE

## 2024-2028



**Etablissement Public de Santé de Bellême**

4 et 28 rue du Mans - 61130 Bellême

Standard : 02 33 85 33 85 Fax : 02 33 73 09 16

[www.hopital-belleme.fr](http://www.hopital-belleme.fr)

## *INTRODUCTION*

Pour les 5 prochaines années, l'établissement s'engage à renforcer ses actions en matière de développement durable et transition énergétique. Cette dimension était intégrée dans différents volets du projet d'établissement précédent, sans pour autant bénéficier d'un volet spécifique.

La direction de l'établissement a donc choisi pour la période 2024-2028 de créer un volet dédié au développement durable et à la transition énergétique, preuve de sa volonté d'engager des actions concrètes et fortes sur cette thématique.

## 1) COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL

Comme toute démarche participative, la formalisation du projet développement durable et transition énergétique a nécessité la collaboration de nombreux professionnels : Un groupe de travail pluridisciplinaire notamment composés des acteurs des fonctions transversales, a été créé dans cet objectif.

Le groupe de travail est composé de :

Fonction	Nom-prénom
Direction	JAMMET Philippe
Responsable Economat	FREMON Christine
Responsable services techniques	ODILLARD Thierry
Responsable Restauration	BOURDIN Arnaud
Responsable Blanchisserie	MEZANGER Laurence
Responsable Finances- admissions	LEGENDRE Virginie
IDE Hygiéniste	BERRIER Virginie
Informaticien (réfèrent SIH)	LEDAUPHIN Vincent

## 2) PLANNING DE REUNIONS

Le planning des réunions a été élaboré sur la période. Les réunions ont fait l'objet d'une convocation avec un ordre du jour diffusé à tous les membres.

DATES DES REUNIONS	HEURE	LIEU	OBJET DE LA REUNION
13 mars 2023	15h00 à 16h30	Salle des Commissions  (Bâtiment Napoléon III)	Bilan du projet 2017-2021 Validation des thématiques à traiter
27 mars 2023			Description par thématique : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Fonctionnement actuel</li> <li>○ Forces – faiblesses</li> <li>○ Enjeux</li> <li>○ Objectifs</li> </ul>
17 avril 2023			Regroupement des objectifs sous des axes (à définir)
15 mai 2023			Rédaction des fiches actions pour chaque objectif Relecture du projet de soins
05 juin 2023			
19 juin 2023			
03 juillet 2023			

## 3) OBJECTIFS DE TRAVAIL

L'objectif du groupe de travail était d'identifier les besoins prioritaires et de les décliner en axes et objectifs opérationnels répondant à la réalité du terrain et aux enjeux de demain.

#### 4) DOCUMENTS DE TRAVAIL

Ce projet a été alimenté par :

- Notes juridique FHF Transition écologique :
  - Les Déchets
  - La mobilité
  - La restauration
  - La santé environnementale
  
- Recommandations de bonnes pratiques de la HAS
  - « *Ouverture de l'établissement à et sur son environnement* »
  
- Manuel de certification des établissements de santé pour la qualité des soins
  
- Manuel d'évaluation qualité des ESSMS (mars 2022)
  
- Documents en interne :
  - *Projet d'établissement 2017-2021*
  - *Programme qualité et sécurité des soins*
  - *Charte de développement durable et documents associés*
  - *Tableaux de bord d'indicateurs (consommation énergétique, déchets, papiers, eau...)*

## BILAN DES ACTIONS DEVELOPPEMENT DURABLE DU PE 2017-2021

AXES	OBJECTIFS	ETAT DE REALISATION				COMMENTAIRES
		Non réalisé	En cours	En GP réalisé	Finalisé	
<b>1</b> <b>INTEGRER LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES PROJETS ET LES ACTIONS QUOTIDIENNES</b>	☞ Renforcer l'implication des professionnels dans la démarche de développement durable		✓			
	☞ Développer les actions de réductions et de valorisation des déchets et effluents		✓			Tri des cartons à partir de 2019. Composteur en cuisine prévu au GHT en 2020.
	☞ Amplifier la dématérialisation			✓		Congés dématérialisés en 2020. De plus en plus de plateformes de commandes. Prise en charge dématérialisées auprès de mutuelles et complémentaires : abandonnée (trop cher)
	☞ Améliorer la performance des bâtiments		✓			Difficultés à trouver des financements pour les pré-diagnostic énergétique Compétences renforcée sur les réseaux d'eau.

### Fonctionnement actuel

Le développement durable est devenu l'affaire de tous depuis quelques décennies. Les engagements pris en faveur de celui-ci sont de plus en plus nombreux et ciblés. En 2011, la France signait le protocole de Kyoto. Celui-ci marquait un tournant en engageant les signataires à diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050.

Dès lors, le développement durable et la transition énergétique sont devenus des enjeux politiques, économiques, écologiques et sociétaux portés par un important corpus législatif et réglementaire.

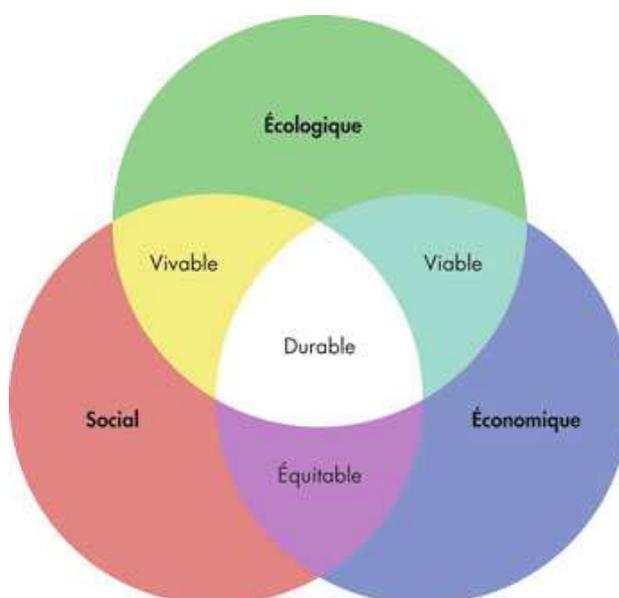
Gros consommateur en eau et en énergie, et gros producteur de déchets, le secteur sanitaire et médico-social est à ce titre sollicité afin d'accélérer la transition énergétique et s'engager dans la démarche.

Afin d'accélérer les mesures collectives pour faire face aux urgences climatiques, énergétiques et écologiques, la Première ministre a lancé fin mai 2023 une feuille de route pour la planification écologique du secteur de la santé. Ce plan ambitieux et inédit accompagnera et guidera nos actions tout au long des cinq années à venir.

Pour fixer nos objectifs il convient de raisonner selon trois critères indissociables :

- Le **critère économique** : l'établissement s'engage à gérer son activité
- Le **critère social** : l'établissement s'engage à encourager l'emploi et la formation des agents, à contribuer au développement humain de ces salariés
- Le **critère écologique** : il s'agit d'avoir une réflexion sur l'impact des activités humaines sur les ressources naturelles. L'établissement s'engage à minimiser l'impact de ses activités sur l'environnement.

C'est la combinaison de ces critères qui permet de mettre en œuvre une politique de développement durable (cf. schéma).



Pour ancrer la politique de développement durable au sein de l'établissement, l'inscription d'objectifs stratégiques au sein du projet d'établissement portés par un projet spécifique et dédié constitue le socle de notre démarche.

## 1) TRANSITION ENERGETIQUE

Le bâtiment a été construit pour la partie EHPAD et rénové pour la partie sanitaire en 2011. Le bâtiment Napoléon III reste ancien. Seule l'isolation du plancher bas niveau 2 a été réalisée.

Une chaufferie Bois / Gaz gérée par un prestataire extérieur en réseau avec l'école. Panneaux solaires permettant le préchauffage de la production d'eau chaude.

Isolation des sous faces plancher des vides sanitaires du bâtiment Rose des Vents et Calorifugeage des réseaux en 2022.

Diagnostic énergétique réalisé en 2014. Bilan des émissions de gaz à effet de serre (décret tertiaire renseigné).

D'autres aménagements sont prévus (éclairage LED, pose de film anti UV).

Forces	Faiblesses
✓ CTEES du GHT	✗ Menuiseries vétustes Bâtiment SMR (SSR), Bâtiment Napoléon et Blanchisserie.
✓ Charte de développement durable	✗ Peu de sous comptage
✓ Politique définie (Copil à réactiver)	✗ Actions en matière d'éco-gestes des usagers et professionnels peu développées
✓ référent développement durable identifié et nommé	✗ Absence de produit désherbant nécessite un temps agent plus important (désherbage mécanique ou manuel)
✓ Actions d'économie d'énergie en cours ou réalisées	

## 2) MOBILITE ET DEPLACEMENT DES PROFESSIONNELS

L'établissement a mis en place le forfait mobilité. Développement des emplacements de garage à vélos. Projet d'aménagement de bornes électriques.

Pas de véhicule électrique dans le parc automobile. Peu de transport en commun.

Forces	Faiblesses
✓ Un Véhicule hybride	✗ Absence de borne électrique
✓ Visio conférence encouragée et organisée	✗ Problématique des places de parking au regard des obligations d'équipement de bornes électriques. (20% des places)
✓ Parkings à vélos	✗ Absence d'organisation du télétravail

### 3) ACHATS ECO ET RESPONSABLES

**Définition :** Déployer des achats éco responsables consiste à revisiter ses besoins, intégrer des critères environnementaux et sociaux et une logique de cycle de vie et de coût global dans son processus achats.

#### Fonctionnement actuel

L'Établissement Public de Bellême est un établissement parti du GHT Orne-Perche-Saosnois dont l'établissement support est le CHIC Alençon-Mamers.

Les exigences réglementaires en termes d'achats doivent faire du développement durable une partie intégrante des processus achats.

A ce titre, la mise en œuvre des achats responsables a été initiée au niveau du GHT en incluant dans ses cahiers des charges, pour lesquels les établissements parties sont consultés, des critères de développement durable :

- Fourniture de denrées alimentaires : loi Egalim
- Fourniture de produits d'entretien : produits à faible dilution, produits verts
- Fourniture de bureau : produits verts
- Collecte des déchets : action d'insertion professionnelle, valorisation, plan d'accompagnement
- Electricité : plan de progrès
- Fourniture de chaleur : définition d'un quota bois/gaz à respecter
- Etc....

Au-delà de ces critères de développement durable, les achats sont raisonnés en cycle de vie des produits et en coût global (matériels informatiques, machines d'usage spécifiques,) en prenant en compte les consommables, l'entretien, la maintenance la durée de vie théorique, mais aussi en terme de sobriété énergétique (classe énergétique de l'équipement) ainsi qu'en terme de performances sociales notamment en terme de qualité de vie au travail.

Ponctuellement des achats sont réalisés auprès de centres d'insertion par le travail (ESAT).

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les critères de développement durable sont discutés et formalisés dans les cahiers des charges des marchés selon la nature de l'achat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Au regard des différences d'activité des établissements composant le GHT, difficulté d'harmoniser les besoins en matière de DD</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les fournisseurs sont sollicités dans les marchés pour être force de proposition sur le sujet (plan de progrès)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Les prescripteurs ne sont pas encore suffisamment sensibilisés en interne sur la dimension de l'achat éco responsable</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les produits labélisés, bio et verts sont référencés dans l'établissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Les contraintes budgétaires peuvent parfois être un frein à la politique RSE (non financé)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ De plus en plus de fournisseurs sont désormais inscrits dans la démarche à des prix plus compétitifs &gt; réel concurrence sur le marché</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Les contraintes du terrain ne permettent pas toujours malgré nous d'appliquer une démarche de DD (exemple : pailles)</li> </ul>

#### 4) DECHETS

La valorisation des déchets professionnels est bien organisée. Des filières de tri sont mises en place (papier, carton, piles, toner, plastique, verre, DASRI, déchets ménagers).

Le tri n'est pas mis en place dans les offices, chambre des résidents. Peu de connaissance du volume des déchets des usagers.

L'élimination des déchets informatiques et des services techniques (bidons de produits lessiviels, pots de peintures, ...) est assurée par la déchèterie. Des partenariats sont en place sur les déchets textiles, les matériels des services de soins et les huiles usagées.

Les indicateurs existent pour le suivi de certains déchets (carton, papier, déchets alimentaires, déchets ménagers)

<i>Forces</i>	<i>Faiblesses</i>
✓ Organisation de la gestion des déchets (procédures, contrats, ...)	* Tri pas suffisamment déployé notamment au niveau du public accueillis  * Pas de valorisation des bios déchets

## 5) HYGIENE DES LOCAUX

Une équipe est dédiée à l'hygiène des locaux et bien identifiée. Ils sont formés à la méthode de bio nettoyage. Des protocoles et des fiches de traçabilité sont en place. Une responsable et une référente sont désignées.

Elles travaillent dans tous les services sauf à la blanchisserie, la cuisine, offices et salles à manger. Elles n'interviennent qu'en semaine.

L'équipe dispose de matériels se substituant aux produits nettoyants chimiques et de centrale de dilution permettant de limiter les surconsommations de produits chimiques. Les rasants ont été remplacés par des microfibras de 2020 à 2022 (baisse des consommations en eau).

Un travail a été effectué sur les référencements de produits afin d'éliminer tous les produits chimiques superflus.

<i>Forces</i>	<i>Faiblesses</i>
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Un travail a été fait sur la nocivité des produits (lien avec la médecine du travail)</li><li>✓ Certains Produits éco-labellisés</li><li>✓ Economie d'eau et d'énergie réalisées grâce au passage des microfibras y compris sur les auto-laveuses</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✗ Impact environnemental non mesuré</li></ul>

## 6) HOPITAL NUMERIQUE

Des dispositifs de visioconférence sont déployés. Un travail important a été fait sur la dématérialisation (logiciel comptable / RH / Qualité, convocation aux instances, les plannings, ...).

Possibilités techniques de télétravailler.

Un logiciel de gestion des menus va être déployé sur l'établissement.

<i>Forces</i>	<i>Faiblesses</i>
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Le dispositif de visioconférence va être renforcé avec l'achat de salle virtuelle (GHT).</li><li>✓ La dématérialisation est bien déployée.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✗ La réglementation impose un certain nombre d'affichages et documents papier.</li><li>✗ Télétravail peu déployé. Charte à réaliser. Pas de matériel dédié</li></ul>

## 7) RESPONSABILITE SOCIALE

**Définition :** Prise en compte par l'établissement de l'impact de ses activités sur l'environnement et l'humain.

La démarche projet implique l'association des professionnels de terrain et suppose l'engagement de l'encadrement en tant que promoteur de la qualité de vie au travail.

Concerne l'accompagnement aux éco-gestes et aux personnes souffrant de handicaps. Renvoi au respect de la laïcité et de l'égalité professionnelle et de la non discrimination.

<i>Forces</i>	<i>Faiblesses</i>
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Etablissement conforme à la réglementation concernant l'accessibilité aux personnes handicapées.</li><li>✓ Beaucoup d'actions mises en place (participation au PAT, Actions sur les économies d'énergies, ...)</li><li>✓ Implication dans la loi Egalim y compris vers le public scolaire</li><li>✓ Référents laïcité et égalité Professionnelle F/H nommés</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✗ Pas de formation des professionnels et usagers aux éco-gestes</li><li>✗ Charte Romain Jacob peu connue des professionnels</li><li>✗ Actions non mises en valeur (non recensées et pas de plan d'actions)</li><li>✗ Peu de communication de l'établissement sur nos actions</li><li>✗ Peu de relai des campagnes de prévention nationale</li></ul>

## AXES PRIORITAIRES ET PLANS D' ACTIONS

	ORIENTATIONS	OBJECTIFS DE TRAVAIL
<b>ORIENTATION 1</b>	<b>ASSURER LA TRANSITION ENERGETIQUE</b>	☞ Mettre en œuvre un plan d'action d'économie d'énergie
<b>ORIENTATION 2</b>	<b>TRAVAILLER SUR LA MOBILITE ET LES DEPLACEMENTS DES PROFESSIONNELS</b>	☞ Proposer des alternatives aux déplacements
<b>ORIENTATION 3</b>	<b>DEPLOYER UNE POLITIQUE ACHATS ECO-RESPONSABLE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Mettre en place une politique d'achats plus efficiente et éco-responsable</li> <li>☞ Décliner les objectifs de la loi EGalim selon le calendrier réglementaire</li> </ul>
<b>ORIENTATION 4</b>	<b>INTEGRER LES ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LA GESTION DES DECHETS</b>	☞ Instaurer une démarche de gestion des déchets en respectant la hiérarchie des modes de traitement (réutilisation / recyclage, valorisation/élimination)
<b>ORIENTATION 5</b>	<b>INTEGRER LES ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE POUR L'HYGIENE DES LOCAUX</b>	☞ Allier hygiène des locaux et enjeux du développement durable
<b>ORIENTATION 6</b>	<b>REDUIRE L'IMPACT CARBONE PAR LES OUTILS NUMERIQUES</b>	☞ Profiter des possibilités offertes par la mise en œuvre du projet Hopital Numérique pour réduire l'impact carbone
<b>ORIENTATION 7</b>	<b>PROMOUVOIR LA RESPONSABILITE SOCIETALE</b>	☞ Promouvoir la formation et l'information des usagers et professionnels aux enjeux énergétiques et sensibilisation aux éco gestes

## AXE 1 : ASSURER LA TRANSITION ENERGETIQUE

### OBJECTIF N°1.1 : METTRE EN ŒUVRE UN PLAN D'ACTION D'ECONOMIE D'ENERGIE

ACTIONS ASSOCIÉES	2024	2025	2026	2027	2028
Terminer l'équipement en LED sur l'établissement	X	X	X		
Changer les menuiseries vétustes bâtiment Napoléon, SMR(SSR), blanchisserie					X
Installer des compteurs de suivi de consommation		X			
Mener une étude de faisabilité d'installation de panneaux solaire photovoltaïques (dans le pré courba et toiture parking)	X				
Mener une étude sur une gestion technique centralisée pour le pilotage du système de chauffage, du traitement d'air et de l'éclairage.		X			
Cloisonner les cages d'escaliers (Bâtiment Napoléon III)				X	

ACTEURS	INDICATEURS - SUIVI DES RESULTATS	MOYENS NECESSAIRES
Direction Service Technique Service Financier	Suivi de consommation d'énergie / économie d'énergie	Matériels Prestataires externes CTEES Recherche accompagnement financier
<b>COMMENTAIRES</b>		

## AXE 2 : TRAVAILLER SUR LA MOBILITE ET LES DEPLACEMENTS DES PROFESSIONNELS

### OBJECTIF N° 2.1 : PROPOSER DES ALTERNATIVES AUX DEPLACEMENTS

#### ACTIONS ASSOCIÉES

	2024	2025	2026	2027	2028
Installer des bornes électriques sur les parkings de l'établissement y compris place handicapée	X	X	X		
Elaborer une charte de télétravail	X				
Assurer le remplacement de véhicule de service par l'achat de véhicules à faible et très faible émission	X	X	X	X	X

ACTEURS	INDICATEURS - SUIVI DES RESULTATS	MOYENS NECESSAIRES
Direction Service Technique Service Financier	Baromètre social Bornes installées Charte formalisée et validée Véhicules électriques achetés	Matériels CTEES Recherche accompagnement financier
COMMENTAIRES		

## AXE 3 : DEPLAYER UNE POLITIQUE ACHATS ECO-RESPONSABLE

### OBJECTIF N° 3.1 : METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE D'ACHAT PLUS EFFICIENTE ET ECO RESPONSABLE

#### ACTIONS ASSOCIÉES

	2024	2025	2026	2027	2028
Réaliser un guide de prescripteur d'achat éco-responsable afin d'accompagner les professionnels à la définition des besoins versus développement durable	X				
Introduire dans nos achats des critères environnementaux dans les appels d'offres (indice de réparabilité pratique, durabilité, consommation électriques...)	X	X	X	X	X

ACTEURS	INDICATEURS - SUIVI DES RESULTATS	MOYENS NECESSAIRES
Direction Service Economique	Guide réalisé et validé Nombre de marché intégrant des critères environnementaux	Cellule marché GHT (utilisation de documents support – commun)

#### COMMENTAIRES

## AXE 3 : DEPLAYER UNE POLITIQUE ACHATS ECO-RESPONSABLE

### OBJECTIF N° 3.2 : DECLINER LES OBJECTIFS DE LA LOI EGALIM SELON LE CALENDRIER REGLEMENTAIRE

ACTIONS ASSOCIÉES	2024	2025	2026	2027	2028
Atteindre 50% de produits durables dont 20% de produits Bio dans les menus	x				
Substituer le plastique à usage unique : - Plastique à usage unique - Bouteilles d'eau	x	x			
Réalisation d'un Plan pluriannuel de diversification des protéines		x			
Proposer un menu végétarien aux patients résidents qui en font la demande	x	x	x	x	x
Améliorer l'information des usagers sur la prestation alimentaire	x	x	x	x	x

ACTEURS	INDICATEURS - SUIVI DES RESULTATS	MOYENS NECESSAIRES
Direction Service économique Responsable cuisine Diététicienne	Attendus du plan atteints	Moyens financiers Cellule d'achat GHT
COMMENTAIRES		

## AXE 4 : INTEGRER LES ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DUREABLE DANS LA GESTION DES DECHETS

### OBJECTIF N° 4.1 : INSTAURER UNE DEMARCHE DE GESTION DES DECHETS EN RESPECTANT LA HIERARCHIE DES MODES DE TRAITEMENT (REUTILISATION/RECYCLAGE, VALORISATION/ELIMINATION)

ACTIONS ASSOCIÉES	2024	2025	2026	2027	2028
Mettre en place un tri sélectif des déchets alimentaires au niveau du self et des offices				X	
Trouver un prestataire pour la valorisation des déchets alimentaires et déchets verts (méthanisation, ...)				X	
Mettre à disposition des résidents / patients des points de collecte dans / pour les services (piles, papiers, magazines, ...)				X	
Tenir un registre des déchets en lien avec les prestataires		X			

ACTEURS	INDICATEURS - SUIVI DES RESULTATS	MOYENS NECESSAIRES
Direction Les services Logistique Service Economique	Actions attendues réalisées	Matériels de collecte Informations et sensibilisations Prestataires externes
COMMENTAIRES		

## AXE 5 : INTEGRER LES ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE POUR L'HYGIENE DES LOCAUX

### OBJECTIF N° 5.1 : ALLIER HYGIENE DES LOCAUX ET ENJEUX DU DEVELOPPEMENT DURABLE

ACTIONS ASSOCIÉES	2024	2025	2026	2027	2028
Favoriser l'utilisation des nouvelles technologies et produits éco labellisés	x	x	x	x	x
Mesurer la qualité de l'air et prendre des actions correctives le cas échéant	x	x	x	x	x
Informers les usagers et les professionnels des résultats des mesures de la qualité de l'air		x	x	x	x
Réalisation d'un plan d'action d'amélioration de la qualité de l'air				x	
Former le personnel de l'ECM à l'utilisation de produits et de techniques bio-responsable	x	x	x	x	x

ACTEURS	INDICATEURS - SUIVI DES RESULTATS	MOYENS NECESSAIRES
Direction Equipe ECM Service technique Service économique Service RH	Produits et équipements conformes aux attendus Conformité de l'air aux normes recommandées	Prestataires extérieurs Cellule marché du GHT Formations
<b>COMMENTAIRES</b>		

## AXE 6 : REDUIRE L'IMPACT CARBONE PAR LES OUTILS NUMERIQUES

### OBJECTIF N° 6.1 : PROFITER DES POSSIBILITES OFFERTES PAR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET HOPITAL NUMERIQUE POUR REDUIRE L'IMPACT CARBONE

ACTIONS ASSOCIÉES	2024	2025	2026	2027	2028
Réaliser la dématérialisation de l'envoi du courrier recommandé et autres	x				
Mettre en place des outils permettant le télétravail		x			
Mener une étude sur la faisabilité d'une signature électronique sur les bons de commandes.			x		
Réaliser le livret d'accueil dématérialisé via un QR CODE				x	

ACTEURS	INDICATEURS - SUIVI DES RESULTATS	MOYENS NECESSAIRES
Direction Service informatique Service économique	Equipements achetés et organisation formalisée	Charte Télétravail Moyens financiers
COMMENTAIRES		

## AXE 7 : PROMOUVOIR LA RESPONSABILITE SOCIETALE

### OBJECTIF N° 7.1: PROMOUVOIR LA FORMATION ET L'INFORMATION DES USAGERS ET PROFESSIONNELS AUX ENJEUX ENERGETIQUES ET SENSIBILISATION AUX ECO GESTES

ACTIONS ASSOCIÉES	2024	2025	2026	2027	2028
Accompagner les professionnels et usagers aux éco-conduites par l'information et la formation (affichage, jeux, campagnes de sensibilisation, Flash info...)	x	x	x	x	x
Former le référent développement durable et transition énergétique		x			
Organiser des journées à thèmes en lien avec le GHT (CTEES)	x	x	x	x	x
Réactiver le groupe de suivi du projet développement durable	x				
Mettre à jour la chartre de développement durable	x				

ACTEURS	INDICATEURS - SUIVI DES RESULTATS	MOYENS NECESSAIRES
Direction Référent développement Durable	Baromètre social	CTEES
COMMENTAIRES		

## *CONCLUSION*

Afin de déployer ce projet développement durable et transition énergétique, le CTEES du Territoire sera sollicité, y compris pour la recherche de financement (subventions spécifiques, aides, CEE, appels à projets ...) indispensable à la réalisation des actions identifiées dans ce volet dédié.

Il conviendra également de concilier au mieux la réalisation de ces actions avec les contraintes réglementaires et budgétaires qui pèsent sur les établissements de santé et les établissements médico-sociaux aujourd'hui.